

«Expérience et Avenir»

Chères Larmoriennes, chers Larmoriens,

L'épidémie du Coronavirus perturbe fortement la campagne électorale. Notre réunion publique a dû être reprogrammée et c'est le **vendredi 13 mars** que nous vous proposons de venir rencontrer notre équipe d'hommes et de femmes qui se présentent à vos suffrages. Pour répondre à vos questions essentielles, nous vous présentons aujourd'hui un focus sur la dynamique de notre commune.

Denis Bertholom et l'équipe «Expérience et Avenir»



Au 1^{er} rang de gauche à droite : Christophe Guyomard, Marie-Annick Ferrari, Anne-Marie Bévière, Denis Bertholom, Véronique Legendre, Michelle Morio, Paul Allouet, Régine Guillas. Au 2^{ème} rang : Philippe Des Robert, Annie Rio, Pascal Blot, Michel Goïc, Yannick Favé, Benoit Radenne, Guy Janois.

Vos questions

Nos réponses

Quelle est la situation financière de la commune ?

○ La situation financière est très saine avec un endettement extrêmement faible, le dernier emprunt contracté sera soldé en septembre 2021. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 60% des recettes contre 80% pour des communes de taille équivalente, ce qui permet de disposer d'une capacité d'autofinancement très supérieure aux communes de taille comparable.

Les impôts sont-ils stables ?

○ Malgré les dotations de l'État qui baissent (180.000 € en 2008, 52.000 € en 2020), la commune maintient les taux d'imposition depuis 2010 et aucune augmentation des impôts n'est envisagée lors du prochain mandat.

Où en est notre commune
aujourd'hui ?

Comment ont été financés les travaux de la mairie ?

○ Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire et les travaux sont financés sur fonds propres. Grâce à une présence active de notre maire dans les différentes instances départementales, communautaires et de l'État, des subventions ont été obtenues notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Comment a évolué le patrimoine communal ?

○ Le presbytère et la villa Ker Isol ont été entièrement réhabilités sans coût pour le contribuable. La municipalité en place soutient le projet d'aménagement hôtelier de l'île Berder. Depuis 2008, une politique d'acquisition de terrains permet des aménagements routiers, des réseaux de circulation piétons et cyclistes, des parkings périphériques, et une politique de travaux veille à maintenir les ouvrages de défense contre la mer (par exemple, les travaux de réfection du môle démarreront à l'automne 2020).

La rénovation de la mairie était-elle vraiment nécessaire ?

○ La mairie datait de 1974 (passoire énergétique) et ne répondait plus aux exigences pratiques et d'obligations d'accueil du public, ni aux conditions réglementaires du travail du personnel. La sauvegarde de l'agence postale et du distributeur automatique de billets en dépendaient. L'attractivité de notre marché et des activités commerciales du bourg en bénéficieront.

Où en est la sécurisation des déplacements piétons et cyclistes ?

○ Trottoirs, plots temporaires, vitesse limitée à 30 km/h, espaces réservés dans le PLU de 2018, la voie verte entre La Croix et La Saline et dès avril 2020 son prolongement vers Le Nivarh, tout doit contribuer au développement des cheminements doux. Sous la responsabilité du Conservatoire du littoral, des études sont en cours pour renforcer la digue de Pen En Toul et sécuriser le passage piéton.

Quel est le programme de rénovation des chaussées ?

○ Les travaux d'enfouissement des réseaux nécessitent des opérations longues et les chaussées ne sont réalisées qu'en fin de ces chantiers en cours. Un plan de déplacement urbain tient compte de chaque quartier.

Quand les réseaux de communication seront-ils améliorés ?

○ L'installation du pylône-arbre a débuté en 2019 pour assurer une meilleure couverture pour la téléphonie mobile. La mise en service des installations techniques sera réalisée au second semestre 2020. La fibre dessert une majorité des quartiers de Larmor-Baden. La Croix et Trévas en bénéficieront à l'horizon 2021.

Quelle est la politique pour les logements sociaux ?

○ Actuellement 16 logements sociaux sont gérés par des offices HLM et 2 sont en gestion directe par la commune. Dans le PLU, 20% de logements sociaux sont imposés dans les programmes collectifs.

Que fait-on pour les jeunes ?

○ Les tennis ont été rénovés. Une aire d'entraînement de basket a été créée et le stade rue du Numer reste à la disposition des jeunes. La création d'un conseil municipal des jeunes permettra de leur confier des missions précises qui répondront à leurs besoins.

Quelles sont les actions engagées pour les économies d'énergie ?

○ L'éclairage public est réalisé à 60% en LED. La rénovation de la mairie va permettre d'importantes économies avec l'installation d'un chauffage par géothermie. La modernisation de certains bâtiments communaux (comme la maison des assistantes maternelles qui accueille 12 enfants actuellement) va se poursuivre. Une étude évaluera notre potentiel solaire des toitures du patrimoine communal.

Comment la commune contribue-t-elle à la préservation de la qualité de l'eau du Golfe ?

○ Une étude diagnostic fait état du bon état écologique des plages et l'ensemble des systèmes d'assainissement a été favorablement contrôlé. Il convient de rappeler que la mission de veille de la qualité de l'eau du Golfe du Morbihan dépend aujourd'hui de Golfe Morbihan Vannes Agglomération (GMVA).

Où en est-on du transfert du traitement des eaux usées vers la nouvelle station d'épuration ?

○ Le marché des travaux du transfert des effluents vers la station de Bois Bourgerel a été passé fin 2019. Le chantier sera finalisé en 2021 pour le raccordement de la Saline, travaux signés avant le passage en responsabilité du SIAEP vers GMVA.

Que fait-on pour la biodiversité ?

○ L'éco-pâturage avec des moutons sur des terrains communaux a été développé à la Saline. Une réflexion engagée auprès d'apiculteurs a permis l'installation de ruches. Le plan de gestion en collaboration avec le Conservatoire du littoral et Bretagne Vivante a engagé une réflexion pour la faune et la flore du marais de Pen en Toul. La lutte contre les produits phytosanitaires se poursuit et les massifs sont arrosés par le pompage d'eau gratuite.

Que fait-on pour la vie associative ?

○ La municipalité accompagne les associations, en particulier en leur permettant l'usage de locaux communaux et en les aidant financièrement par des subventions. Elle met également à disposition le personnel communal et ses moyens matériels pour les événements festifs ; un podium mobile a été acheté par la commune, utilisé pour les animations des fêtes locales et les festivités de la Semaine du Golfe. La fermeture de l'école publique Cousteau en 2015 a conduit la municipalité à réaménager les locaux scolaires et de cantine pour une utilisation par les associations ; l'installation d'écrans bénéficie également au foyer des jeunes.

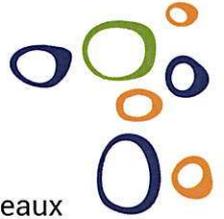
Pourquoi la communication papier s'est-elle amoindrie ?

○ Le site internet a été entièrement rénové et est actualisé en permanence. L'article sur les horaires de passage de Berder a ainsi bénéficié de plus de 300.000 visites depuis 2015. Les panneaux d'affichage jouent leur rôle au quotidien. Les publications papier mériteraient effectivement d'être rééditées.

Que fait-on pour la culture ?

○ La création de la salle culturelle du Cairn est une belle réussite. Inaugurée en 2012, elle a à la fois rencontré son public et satisfait les artistes et associations, offrant chaque année 30 manifestations. Les taux de remplissage sont de l'ordre de 80 à 100%. La médiathèque, installée en 2016 dans les locaux de l'ancienne école Cousteau, est animée par une équipe de bénévoles motivées de l'association « Lire à Larmor ». La commune vote chaque année un budget annuel pour l'achat de livres et DVD. Un complément est fourni par des prêts de la médiathèque départementale.

Et après ?



Dès 2020, nous continuerons...

L'accompagnement de commerces de proximité à l'année / Le développement des réseaux de télécommunication, fibre et mobile / L'implantation des voies vertes et cheminements doux (piétons, vélos...) / La rénovation du centre bourg / L'enterrement des réseaux et la réfection des voies publiques / La création d'un Conseil Municipal des Jeunes / L'amélioration de la sécurité des biens et des personnes...

Dès 2020, nous poursuivrons...

Le plan de gestion du Marais de Pen En Toul en étroite collaboration avec le Conservatoire du Littoral et les associations concernées / L'aménagement des parkings extérieurs / L'éclairage LED / La protection de nos paysages et de nos traditions architecturales dans le respect du nouveau PLU / La préservation de la biodiversité.

Dès 2020, nous continuerons...

La création d'une Maison des Aidants / La création d'une maison médicale / À favoriser la mixité sociale (aide à l'accès au logement pour les jeunes ménages) / À favoriser les développements associatifs / La même gestion rigoureuse et active des finances de la commune / L'accompagnement du télétravail pour augmenter le nombre de résidents à l'année.

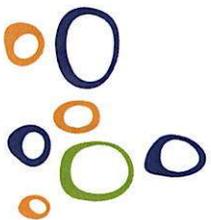
Pour l'avenir ○○○

Poursuivons l'aménagement de Larmor Baden

Encourageons le bien-être et la convivialité dans la commune

Maintenons et développons les services de proximité

Concevons ensemble un programme écologique concret.



Le 15 mars ○ Votez liste entière

*Continuons ensemble nos actions engagées
et lançons de nouveaux projets pour l'avenir*